

## Procès-verbal

---

**Réunion du conseil d'établissement**  
**Mardi le 17 juin 2025, 18h00**

### Présences

Parents	Membres du personnel
Roberto Bruni	Annie Drapeau, enseignante
Manon Chartrand	Nina Cécile Reine Hiom II, enseignante
Karine Girard, membre suppléant	Sonya Proulx, technicienne en milieu scolaire
Sylvie Larocque	Céline Maheu, enseignante
Andréanne Mathé	Amélie Meilleur, orthopédagogue
Asma Robbana	Isabelle Gosselin, technicienne en éducation spécialisée

**1. Ouverture de la séance, présences et quorum**

La séance est déclarée ouverte à 18h05.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Céline Maheu et appuyé par Annie Drapeau d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-50**

**3. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 mai 2025**

Il est proposé par Nina Cécile Reine Hiom II et appuyé par Manon Chartrand d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-51**

**4. Suivis au procès-verbal**

Aucun suivi.

**5. Parole au public**

Aucun public n'était présent.

**6. Campagne de financement 2025-2026**

Le CÉ devra faire le choix de campagne de financement en septembre. Parmi les choix possibles :

- Papa Jack, avec un format de sacs plus grand
- Produit de l'éralbe

La campagne « Colle à toi » se poursuit.

## 7. Sorties des élèves aux alentours de l'école 2025-2026

Les sorties proposées sont le Lac Beauchamp, Le Pavillon du Golf, le Parc Racicot, le parc St-René et le Dairy Queen. Les membres du CÉ ont quelques préoccupations pour les destinations plus éloignées, qui nécessitent de traverser des boulevards passants.

Il est proposé par Sonya Proulx et appuyé par Karine Girard d'autoriser les sorties suivantes :

- Lac Beauchamp, Le Pavillon du Golf et le Parc Racicot pour l'ensemble des élèves, sans conditions particulières.
- Dairy Queen pour les élèves de 2 et 3<sup>ème</sup> cycle, à condition qu'il y ait 3 adultes accompagnateurs. Pour les élèves du 1<sup>er</sup> cycle, les parents devront donner leur autorisation.
- Parc St-René pour les élèves de 2 et 3<sup>ème</sup> cycle seulement, à condition qu'il y ait 3 adultes accompagnateurs

**Proposition approuvée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-52**

## 8. Présentation d'activités – BBQ début d'année

Il est proposé par Sylvie Larocque et appuyé par Andréanne Mathé que l'école tienne une activité pour l'ensemble de l'école pour souligner la rentrée scolaire. Le CÉ déterminera si ce sera un BBQ ou une épeluchette de blé d'inde.

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-53**

## 9. Suivi de la consultation aux parents

Mme Daoust présente les résultats des sondages faits auprès des parents et du comité de parents du CSSD :

- Une trentaine de parents ont répondu au sondage
- Plusieurs parents ont démontré de l'intérêt pour les repas pizza
- La majorité des parents utilise le service de traiteur quelques jours par semaine seulement
- Les priorités pour le choix du traiteur sont le prix, la variété et la conservation des repas dans un réchaud ou sacs isothermiques
- Les avis sur le traiteur l'Indocile sont variables

Bien que plusieurs parents souhaiteraient avoir accès au micro-ondes, cette option n'est pas envisageable.

L'école offrira le service de traiteur 4 jours par semaine, maintiendra les diners Subway une fois par semaine pour financer des activités et offrira un dîner pizza une fois par mois.

## 10. Service de traiteur

Mme Daoust fait le compte-rendu de sa rencontre avec La Cantine dans les écoles. Il s'agit d'un organisme à but non lucratif, qui s'associe à un organisme de la région (Moisson Outaouais pour Gatineau), afin d'offrir un service de traiteur à bas coût. Les parents sont invités à payer entre 1,00\$ et 6,00\$ et aucune preuve de revenus n'est demandée. Les commandes se font en ligne, 48 heures à l'avance. Il y a 2 options de repas santé par jour, dont un végétarien.

Il est proposé par Annie Drapeau et appuyé par Roberto Bruni de retenir les services de traiteur de la Cantine pour tous pour l'année 2025-2026.

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-54**

## 11. Règles générales et de fonctionnement scolaire

Les parents devront signer le contrat éthique qui se trouve à la dernière page du document et le remettre aux enseignants.

Il est proposé par Manon Chartrand et appuyé par Annie Drapeau d'adopter les règles générales et de fonctionnement scolaire.

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-55**

**12. Règles de fonctionnement SDG 2025-2026**

Le document devra être adopté de nouveau en septembre, lorsque les coûts du service de garde seront indexés.

Il est proposé par Céline Maheu et appuyé par Karine Girard d'approuver les règles de fonctionnement du service de garde 2025-2026.

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-56**

**13. Résolution fonds à destination spéciale**

Il est proposé par Sylvie Larocque et appuyé par Karine Girard de reporter le montant restant dans le fonds à destination spéciale à l'année 2025-2026.

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-57**

Il est proposé par Sylvie Larocque et appuyé par Karine Girard de reporter le montant de la levée de fonds des diners Subway à l'année 2025-2026.

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-58**

**14. Suivi du plan de lutte**

Le plan de lutte s'avère difficile à évaluer sans procéder à un sondage auprès des élèves. Un sondage sera fait chaque année à partir de maintenant.

**15. Normes et modalités**

Le document devra être adopté de nouveau l'an prochain, puisqu'il y aura un nouveau gabarit.

Il est proposé par Manon Chartrand et appuyé par Andréanne Mathé d'adopter les normes et modalités.

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-59**

**16. Rapport annuel**

Il est proposé par Roberto Bruni et appuyé par Manon Chartrand d'approuver le rapport annuel.

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-60**

**17. Date de l'assemblé générale 2025-2026 3 sept. 19h00**

Il est proposé par Roberto Bruni et appuyé par Manon Chartrand de tenir la prochaine assemblée générale le mercredi 3 septembre à 19h00.

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-61**

**18. Suivi au comité de parents**

Les deux représentants au comité de parents n'ont pas pu participer à la rencontre du comité du 16 juin.

## 19. Mot du personnel, de la responsable du service de garde, de la présidence

### Personnel

L'activité organisée par Expério a été très appréciée par les élèves. Les enseignants terminent les bulletins. Les enseignants vont souligner la retraite de Mme Maheu.

### Responsable du service de garde

La clientèle du service de garde devrait être similaire l'an prochain. Le poste de responsable du service de garde est présentement vacant.

### Présidence

M. Bruni souhaite une bonne retraite à Mme Céline. Il souligne la qualité du travail des enseignants et du personnel scolaire avec le peu de ressources mises à leur disposition. Il remercie les membres du CÉ et leur souhaite un bel été.

### Direction

Mme Daoust mentionne qu'il y aura des coupures budgétaires majeures à prévoir pour la prochaine année scolaire. Les évaluations du ministère se sont bien déroulées: les 9 élèves de la 6<sup>ème</sup> année ont réussi les examens, ainsi que la majorité des 4<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup> année. Toutes les classes sont complètes, sauf pour la maternelle où il reste une dizaine des places. Elle confirme qu'elle sera de retour en poste au prochain.

## 20. Varia

Aucun varia.

## 21. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Manon Chartrand et appuyé par Céline Maheu de lever l'assemblée à 20h20.

**Proposition adoptée à l'unanimité – Résolution CÉ-2425-62**

---

Philippe Perrier  
Président

---

Véronique Daoust  
Directrice